

Prix du livre ARDEP EN NORD 2011

RÈGLEMENT

Article 1

Le Prix ARDEP en Nord est organisé par l'Association Régionale des Documentalistes de l'Enseignement Privé du Nord Pas-de-Calais, il est placé sous le signe du plaisir de lire et d'échanger avec ses collègues autour de titres de romans « coups de cœur », édités si possible en livre de poche.

Article 2

Le comité de lecture et d'organisation du concours est constitué des membres du Conseil d'Administration de l'Association professionnelle ARDEP EN NORD

Article 3

Le concours est ouvert aux documentalistes adhérents à l'ARDEP, ainsi qu'à tous les adultes exerçant dans leurs établissements : professeurs, personnel encadrant, de service, directeur....

Les documentalistes retraités, anciens adhérents de l'association peuvent également participer au concours. Le nombre de participants par établissement n'est pas limité.

Article 4

Les documentalistes désirant participer et/ ou faire participer leur établissement mettront à disposition au moins une série de livres de la sélection.

Article 5

Pour participer au Prix, il n'est pas nécessaire de s'inscrire préalablement.

Article 6

Chaque participant s'engage à lire les quatre titres de la sélection avant de procéder au choix du meilleur roman

Article 7

Les votes auront lieu dans les établissements et seront organisés par le documentaliste. Ils sont effectués par écrit en utilisant le formulaire mis à disposition par l'association. Les listes d'émargement ainsi que le récapitulatif des votes seront envoyés par le documentaliste au plus tard

pour le vendredi 6 mai 2011 par courrier postal à l'adresse suivante :

Stéphanie Magne/ CDM Collège Saint Exupéry/

BP 197 - 59054 ROUBAIX Cédex1

en précisant sur l'enveloppe PRIX LITTÉRAIRE ARDEP

Article 8

Le Conseil d'Administration de l'ARDEP procédera à l'ouverture des enveloppes et à leur dépouillement.

Article 9

La remise des prix aura lieu le vendredi 10 juin 2011 et réunira tous les participants qui le souhaitent.

Article 10

Pour permettre la participation d'un maximum d'établissements, une subvention pourra être accordée à titre exceptionnel ; toute demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation adressée à marie-francoise.manchuel@ardepennord.asso.fr

Article 11

La sélection du Prix ARDEP 2011 est la suivante :

- Le cuisinier. SUTER, Martin. Christian Bourgois, 2010
- Le coeur cousu MARTINEZ, Carole. Gallimard, 2009. (Folio)
- Le mec de la tombe d'à-côté MAZETTI, Katarina. Actes Sud, 2009. (Babel)
- Piège Nuptial KENNEDY, Douglas. Pocket, 2009. (Anciennement paru chez Gallimard sous le titre Cul de Sac)

Mémo Dates

Octobre 2010 : Lancement du 3^{ème} Prix ARDEP en Nord

6 mai 2011 : Date limite des votes

10 juin 2011 : Remise des prix

Association Régionale des Documentalistes de l'Enseignement Privé

31 rue Philippe de Girard 59280 Armentières

Site Internet : <http://www.ardepennord.asso.fr/>

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le présent jeu si les circonstances l'exigent, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.